

Projet Pédagogique

Centre de Loisirs Octobre 2026

Thème général : Halloween autour du monde

1. Présentation générale

Le centre de loisirs accueille des enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans pendant les vacances d'automne, du 19 au 23 octobre 2026, à l'école du Clos d'Hespel à Fournes-en-Weppes.

Nous accueillerons environ 50 enfants.

La commune de Fournes en Weppes a donné pour mission à l'UFCV la gestion de leur centre de loisirs.

L'UFCV est une association qui se situe au 234 rue St Hubert, 59830 Bouvines.

Le thème choisi cette année est "Halloween autour du monde" : une immersion dans différents pays pour découvrir Halloween sous toutes ses formes. Chaque jour sera consacré à un pays différent : Irlande, Japon, Etats-Unis, Mexique et nous bouclerons ce périple par un carnaval du monde.

2. Le lieu d'accueil

Les enfants seront accueillis de manière échelonnée : entre 9h et 9h30 le matin et entre 13h30 et 14h00 l'après-midi, du lundi au vendredi. La matinée se termine à midi, certains rentrent manger à la maison, les autres restent à la cantine. La journée se termine à 17h.

Un accueil « garderie » sera également mis en place de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 par l'équipe d'animation.

Les accueils et sorties des enfants maternels et primaires se feront à deux endroits séparés : les primaires et ados par l'entrée principale à l'avant de l'école, et les maternelles par l'arrière de l'école côté cantine. Chaque groupe sortira par une porte différente.

Ces deux entrées différentes permettent de mettre en place un accueil de qualité afin de pouvoir répondre aux questions et personnaliser l'arrivée de chaque enfant et sa famille.

Ayant à cœur d'être disponible au près des familles chaque jour, le matin la directrice se postera à l'entrée primaire et le soir à l'entrée maternelle. Ainsi chaque famille rencontrera la directrice au moins une fois dans la journée pour répondre à leurs demandes et besoins, et la direction peut également accompagner et soutenir les animateurs si besoin.

L'accueil de loisirs s'installe au sein du complexe scolaire « Clos d'Hespel » (rue du 4 septembre à Fournes en Weppes).

Nous avons à notre disposition : les cours extérieures, 1 classe maternelle et deux classes primaires (déterminées au préalable avec l'élue de la mairie selon le nombre d'enfants inscrits), la bibliothèque (uniquement pour le bureau de la direction, le stockage du matériel et les réunions d'équipe), la garderie, la salle de motricité, le dortoir, les sanitaires et la cantine.

Nous avons également accès au stade, à la salle de sports de la ville, le DOJO et la salle des fêtes sur demande, qui se trouvent à proximité de l'école.

3. Les projets associatifs et éducatifs de l'UFCV

Le projet associatif regroupe principalement les **quatre enjeux suivants** :

- Vers une société de l'engagement
- Vers une société éducative
- Vers une société solidaire
- Vers une transition écologique

Nous essaierons de trouver le maximum d'activités qui iront vers ces enjeux, tout en respectant notre thème de la semaine et les objectifs de ce projet pédagogique.

Le projet éducatif regroupe les objectifs prioritaires suivants :

- Le centre de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre.
- Le centre de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).
- Le centre de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants.
- Le centre de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépaysement.

Nous retrouverons évidemment l'ensemble de ces idées dans les objectifs de ce projet pédagogique.

4. Objectifs pédagogiques de ce projet

Développer l'ouverture culturelle des enfants

- Découvrir différentes traditions et fêtes à travers plusieurs pays : Irlande, Mexique, États-Unis et Japon.
- Identifier quelques symboles, coutumes et personnages propres à chaque culture.
- Comprendre que les traditions et les façons de célébrer varient d'un pays à l'autre.

Développer la créativité et l'expression personnelle

- Réaliser des créations manuelles inspirées des pays découverts.
- Expérimenter différentes techniques artistiques et différents matériaux.
- Encourager l'imagination à travers la création de masques, lanternes, calaveras et créatures fantastiques.

Favoriser le vivre-ensemble et la coopération

- Apprendre à jouer et à réaliser des activités en équipe.
- Encourager l'entraide, le partage et le respect des autres.
- Participer à des projets collectifs comme une fresque, un décor ou un carnaval final.

Développer l'expression orale et l'imaginaire

- Inciter les enfants à raconter, décrire et partager leurs découvertes.
- Enrichir leur vocabulaire autour des pays, des traditions et de l'univers fantastique.
- Inventer des histoires, des personnages et des énigmes.

Développer l'autonomie et la prise d'initiative

- Permettre aux enfants de choisir leurs activités et leurs matériaux lorsque cela est possible.
- Les encourager à préparer et ranger leur matériel.
- Les rendre acteurs de leur voyage grâce au passeport des petits explorateurs.

5. Organisation et fonctionnement

- Le public accueilli :

Il est séparé en 3 groupes selon la classe d'âge :

3-5 ans (Petite enfance)

6-9 ans (Enfance)

9 ans et plus (Préadolescence)

Les activités seront pensées en fonction des capacités motrices, cognitives et émotionnelles de chaque tranche d'âge.

- L'équipe pédagogique et leurs fonctions :

Le centre de loisirs est mené par une directrice : Noémie Luttun, diplômée du CRPE (équivalent du BAFD).

Les animateurs·trices auront à charge un groupe par tranche d'âge.

Animateurs diplômés :

- Eliona Vasseur
- Tonya Dumetz
- Elise Lefevre

Animateurs stagiaires :

- Flora Fauvarque
- Domitille Leclercq

Ils ont pour fonctions:

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Organisation du travail de l'équipe :

L'équipe prendra le temps de se réunir tous les soirs après la journée de centre afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités (notamment les grands jeux et journées spéciales).
- De mettre en place des projets.
- De parler de sa journée d'animation...
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

La directrice et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par la directrice.

La formation des animateurs :

Une formation des animateurs assurée par l'équipe de direction, avant et pendant le séjour :

- Pour consolider ses connaissances sur les jeunes enfants.
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Pour analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur et savoir parfois remettre en question son travail pour pouvoir l'améliorer.
- Pour acquérir de nouvelles compétences techniques.

Le directeur est garant de la formation des animateurs.

Un entretien entre la directrice avec chaque animateur (stagiaires, comme diplômés) aura lieu au milieu de la semaine, ainsi qu'à la fin du centre de loisirs. Cet entretien permettra de faire le point sur le travail de l'animateur : ce qui peut être amélioré et ce qui est positif, ainsi que sur le propre ressenti de ce dernier.

L'animateur, comme la directrice, peut demander un entretien à un autre moment dans la semaine si cela est nécessaire. La direction est à l'écoute des animateurs afin qu'ils se sentent au mieux pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions.

Ce que l'on attend de l'animateur :

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi, notamment la loi 1972-91 dite "loi antiracisme" et la Convention Internationale des Droits de l'enfant, sera sanctionné.

L'animateur est garant du bon fonctionnement du séjour en accord avec le projet

pédagogique.

Il est membre d'une équipe d'animateurs.

Cette équipe a la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, espace de la cantine manger, espace de la salle des animateurs, les sanitaires...).
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calme, du repas, de l'activité,...).
- Des règles de vie.

Il est plus particulièrement référent d'un petit groupe d'enfants, en ayant la responsabilité de :

- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel.
- Veiller à établir une progression dans l'activité.
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus.
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches sanitaires et de renseignements).
- Prendre en compte les rites d'endormissement de chaque enfant faisant la sieste.
- De la santé, de l'hygiène.
- Des premiers moments (accueil, premiers repas...).
- Des relations avec la famille (réunion avec les familles,...).
- L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments.

Pour cela, il travaille en relation avec l'équipe de direction.

Des réunions de préparations obligatoires :

- Pour faire connaissance avec les collègues.
- Pour finir d'élaborer et s'approprier le projet pédagogique , qui sera mis en valeur par la direction.
- Pour élaborer le planning de fonctionnement propre à chaque groupe d'âge.
- Pour mettre en place des projets ensemble.

Il est nécessaire d'être d'accord avec le projet pédagogique et le projet de fonctionnement pour travailler ensemble !

Une préparation sur place avant le séjour :

- Pour repérer les lieux.
- Pour aménager les différents espaces (la décoration, l'imaginaire est essentiel...).
- Pour découvrir l'environnement du centre et envisager les activités possibles.
- Pour analyser les fiches sanitaires : problèmes de santé, personnes autorisées à reprendre l'enfant etc

Une réunion quotidienne de l'équipe d'encadrement (animateurs, directrice).

Elle a trois fonctions essentielles :

- Bilan de la journée, analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions.
- Préparation des prochaines journées, des grands jeux, recherches communes, réalisation de décors... (si l'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment, il ne peut être question d'improvisation

totale, source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant).

- Une moment d'échanges entre adultes.

Rappel de règles fondamentales :

- L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants. S'il souhaite fumer durant sa pause, ou une fois les enfants partis, il le fera sur le côté arrière du centre. Il ne fumera pas devant les locaux, pour éviter une mauvaise image du centre de loisirs.
- L'animateur ne doit pas violenter un enfant ou l'humilier.
- L'animateur doit être assidu dans son travail, les retards ou absences non justifiés seront sanctionnés.
- L'animateur doit adhérer au projet pédagogique.
- Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention notamment pendant les sorties pour contacter le directeur, ou encore les secours, mais non une distraction personnelle. Rappelons que la prise de photos d'enfants est strictement interdite pour l'utilisation sur les réseaux sociaux tels facebook, snapchat etc. Le non respect de cette règle pourra également être sanctionné. La prise de photos est seulement autorisée dans le cadre d'une activité ou du blog photos.

6. Déroulement de la semaine

Lundi : Irlande

Mardi : Japon

Mercredi : Etats-Unis

Jeudi : Mexique

Vendredi : Carnaval du monde

7. Le fonctionnement général

→ **Un grand jeu commun aux différents groupes** est proposé aux enfants dans la semaine (vendredi)

→ Chaque matin ont lieu **les activités à la carte** : l'enfant peut choisir entre plusieurs activités ce qu'il souhaite faire selon le thème de la semaine.

→ **Il y aura un intervenant extérieur** qui viendra le mardi : « Instants vidéos ». Il interviendra le matin au près des maternelles sous le thème « A la recherche des petits monstres » et l'après-midi sous le thème « Quiz de l'épouvante ».

→ Les repas de la **cantine** sont préparés et apportés par Api restauration.

8. La journée type

◦ Horaires	◦ animateurs	◦ Direction	◦ Enfants
08h30	◦ L'équipe arrive au plus tard à cet horaire. S'il y a des éléments à prévoir, il est du ressort de l'équipe d'arriver à l'heure adaptée pour que tout soit prêt. Il est possible d'arriver plus tôt (heure de démarrage de la garderie).	◦ Elle s'assure que tout soit prêt pour l'arrivée des enfants et que tous les animateurs soient présents.	
◦ 09h00 : Début de l'accueil échelonné	◦ Les animateurs sont prêts à accueillir les enfants. Ils sont responsables de la réactualisation du registre de présence en fonction des enfants qui arrivent. ◦ On compte sur eux pour rassurer les familles, afin que celles-ci aient entièrement confiance lorsqu'elles s'en vont (réponse aux questions, on rassure, on a le sourire, la joie et la bonne humeur) !	◦ Elle est disponible pour les parents et participe à l'accueil.	◦ Les enfants qui n'étaient pas en garderie arrivent au comptegoutte. Ils passent aux toilettes, puis choisissent une activité libre à disposition dans la salle.
◦ Dès l'arrivée des enfants : passage aux toilettes et lavage des mains	◦ Les animateurs assurent le passage aux toilettes des enfants en veillant au respect de l'hygiène (lavage des mains de tous)	◦	
◦ 9h30 : début des activités à la carte	◦ Les animateurs proposent diverses activités. Ils s'assureront de varier au maximum celles-ci.	◦ La direction s'assure du bon fonctionnement de celles-ci et passera quand elle pourra partager des moments avec les enfants.	◦ Choisissent et participent à l'activité proposée.
◦ 10h30 : Deuxième tour d'activités à la	◦ Les animateurs proposent diverses activités. Ils	◦ La direction s'assure du bon fonctionnement	◦ Participent à l'activité proposée.

carte pour les primaires Maternelles : jeux sportifs	s'assureront de varier au maximum celles-ci.	de celles-ci et passera quand elle pourra partager des moments avec les enfants.	
11h30 : Temps libre	Les animateurs laissent du matériel aux enfants afin qu'ils puissent jouer dans la cour. Ils observent les enfant et jouent avec eux sans imposer d'activité.		Ils choisissent le matériel utilisé et jouent librement.
11h50	Gèrent l'élaboration des groupes pour les tables en cantine. On peut alors lire le menu, faire des petits chants, ou des jeux calmes, on peut aussi envisager un moment de discussion.		Participent au rangement, retour au calme, entrée à la cantine dans le calme.
12h-13h00 : Repas	Temps du repas, les animateurs sont assis à table avec un groupe. Ils s'assurent que les règles d'hygiène soient respectées, et ils sont attentifs à ce que mange chaque enfant. Ils veilleront également à ce qu'il s'agisse d'un moment calme et agréable. Ils n'hésiteront pas également à venir en aide aux dames de cantine.	La direction participe au repas et s'intègre à un groupe dès que cela est possible.	- Leur repas est agréable et convivial, il peut faire l'objet d'un repas animé Ils sont en temps calme et ne doivent donc pas être agités. - La table de chaque groupe sera débarrassée avant de sortir de la cantine.
13h00-13h30 : temps calme 13h30-14h00 : Temps libre	Ils gèrent le temps calme, tout en respectant le retour du repas c'est à dire en prenant en compte le temps de digestion des enfants. Les animateurs sont soit chargés de sieste, soit chargés de temps	Si nécessaire aide au temps calme	Les plus petits se rendent à la sieste et ce jusque 14h30. Les plus grands sont en temps calme jusque 14h.

	calme. Un planning peut, pour cela, être mis en place. L'entrée en sieste fait l'objet d'un rituel que chaque enfant doit connaître. Les animateurs veilleront à instaurer une ambiance propice au repos. (histoires, musique douce...) ○ Pour les plus grands les animateurs proposeront des activités calmes variées chaque jour. ○ C'est à ce moment là que les animateurs pourront, à tour de rôle, prendre une pause.		
○ 14h30-14h45	○ Les animateurs organisent la sortie de sieste, il s'agit de faire se lever les enfants qui dormiraient encore sans les brusquer. Un animateur aide pour mettre les chaussures. Il faut aussi organiser le passage aux toilettes des enfants qui se lèvent, et rassembler le groupe pour leur expliquer les activités qu'ils vont vivre.	○	○ Se réveillent à leur rythme, remettent leurs chaussures, rejoignent le groupe pour faire les activités de l'après-midi.
○ 14h45 pour les siestes ○ 14h pour les autres Début des activités	○ L'équipe commence ses activités. Ces dernières seront des grands jeux avec une trame et de l'imaginaire.	○	○ Les enfants sont pris en charge et profitent des activités proposées par les animateurs. Les enfants doivent pouvoir s'aérer et se

			dépenser.
16h00-16h15 : Goûter	- Goûter fourni par le centre - Les animateurs organisent le goûter pour les enfants.	La direction participe au goûter autant que possible	Les enfants goûtent dans le calme, c'est un moment convivial qui peut être animé
16h15-16h45 : Temps libre	Les animateurs laissent du matériel aux enfants afin qu'ils puissent jouer dans la cour. Ils observent les enfants et jouent avec eux sans imposer d'activité.		Ils choisissent le matériel utilisé et jouent librement.
16h45 : Bilan de la journée / Retour au calme	De diverses manières durant la semaine, les animateurs vont proposer aux enfants un temps d'échange afin d'exprimer ce qui a fonctionné ou non durant cette journée. Ils s'assureront que chaque enfant ait la parole et la possibilité d'exprimer ce qu'il ressent.	La direction participe à ce temps d'échange autant que possible.	Les enfants font part de leur ressenti de la journée.
17h00 : départ des enfants	Les animateurs sont à la disposition des questions éventuelles des parents, ils veillent à ce que chaque enfant parte avec la personne appropriée (autorisée).	Elle est également disponible pour les parents	L'enfant attend d'être appelé par un animateur pour pouvoir partir.
17h15 : Réunion	Les animateurs rangent rapidement leur matériel et viennent s'installer en salle de réunion. On sera vigilant à l'horaire afin de ne pas faire attendre tout le monde, quitte à ranger encore certaines choses après la réunion.	- Elle rassemble l'équipe pour la réunion bilan et la préparation du lendemain. - Elle s'assure que chaque animateur ait la possibilité de s'exprimer.	

Aucun animateur ne peut être dispensé de la réunion de fin de journée. Elle est utile à la cohésion d'équipe, permet de faire le bilan sur tous les points nécessaires. De plus, les animateurs vérifient et finissent de préparer la journée du lendemain ensemble, la direction s'assure que tout soit prêt avant de déclarer que la journée est finie. Les participants à cette réunion doivent adopter un comportement respectueux et actif. Chacun a le droit de s'exprimer et le devoir de s'écouter.

9. Les partenaires et les organisateurs

○ Associer les parents, renforcer les liens avec les familles :

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Le projet entier sera à leur disposition à l'entrée principale du centre de loisirs pour consultation. Ils auront également accès, au même endroit, au planning de la semaine. Celui-ci sera aussi publié une semaine avant le début du centre sur le site ufcv, le site du village et le facebook de Fournes en Weppes.

Un blog photos sera également mis en place afin que chaque parent voit le contenu de la journée de son enfant.

○ L'UFCV :

Il garantit la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre. Insistons sur le fait que l'UFCV est l'organisateur que l'on peut (ou doit) consulter pour toute question qui occasionne un litige tant en ce qui concerne la pédagogie, que la sécurité, l'encadrement, etc.

La directrice est en rapport constant avec l'UFCV. Une rencontre sera prévue avec le coordinateur au courant de la semaine pour faire le point sur le déroulement du centre.

○ La Mairie :

La Mairie met à notre disposition entre autres les locaux et le mobilier.

Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante. La directrice est en rapport constant avec la Mairie, notamment l'élue Mme Pertuiset avec qui elle fait un point chaque semaine.

10. Evaluation

Objectifs de départ	Résultats attendus : critères qualitatifs	Résultats attendus : Critères quantitatifs
Développer l'ouverture culturelle des enfants	Passeport de voyage, contes, jeux de découverte et activités thématiques.	Nombre de pays découverts et nombre d'enfants participant aux activités culturelles.
Développer la créativité et l'expression personnelle	Ateliers créatifs, décoration du centre et réalisations individuelles ou collectives.	Nombre de créations réalisées et nombre d'enfants prenant part aux ateliers manuels.

Favoriser le vivre-ensemble et la coopération	Grands jeux, défis en équipe, fresque collective et carnaval final.	Nombre de jeux collectifs organisés et nombre d'enfants impliqués dans les activités de groupe.
Développer l'autonomie et la prise d'initiative	Choix des créations, préparation des espaces, utilisation du passeport et rangement collectif.	Nombre d'enfants réalisant seuls ou avec peu d'aide des tâches adaptées à leur âge.
Développer l'expression orale et l'imaginaire	Échanges collectifs, histoires, jeux de rôle et présentation des créations.	Nombre de temps d'échange proposés et nombre d'enfants prenant la parole.